

## CONSEIL MUNICIPAL

☞ REUNION DU 21 OCTOBRE 2021 ☞

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes**

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles et qu'un avis de cette réunion est affiché à la porte de la Mairie.

Ordre du jour :

- ▶ APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SIVOM DE LA SOLOGNE BOURBONNAISE
- ▶ REMPLACEMENT DES CANDELABRES VERS LE CHATEAU ET LA PLACE DE L'EGLISE
- ▶ TRAVAUX PLACE DU MARCHÉ COUVERT
- ▶ CITY STADE
- ▶ ADRESSAGE COMMUNAL
- ▶ QUESTIONS DIVERSES

Le Maire, Jean-Luc MARQUANT



### PROCES – VERBAL ET COMPTE-RENDU DU 16 SEPTEMBRE 2021

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents le procès-verbal et le compte-rendu du 16 septembre 2021.

#### DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES STATUTS DU SIVOM SOLOGNE BOURBONNAISE

**Le Maire rappelle au conseil municipal :**

Les statuts du syndicat n'ayant pas été toilettés depuis de nombreuses années, il est apparu nécessaire, notamment suite aux modifications législatives successives dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, de procéder à une actualisation de ceux-ci.

Ce toilettage est rendu d'autant plus nécessaire par l'extension des compétences de la CA MOULINS COMMUNAUTE à la compétence « eau potable » au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ce qui (depuis la modification intervenue avec la loi du 3 août 2018) entraîne la mise en œuvre du mécanisme de représentation-substitution au sein du syndicat et la transformation corrélative de celui-ci en syndicat mixte « fermé ».

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ▶ **APPROUVE**, conformément à l'article L. 5211-20 du CGCT, la modification des statuts du SSB avec une effectivité juridique au 1<sup>er</sup> janvier 2022, ainsi que, en conséquence, le projet de statuts.

#### DELIBERATION POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CANDELABRES VERS LE CHATEAU ET LA PLACE DE L'EGLISE

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir la réalisation dans la commune des travaux suivants :

- **Remplacement des candélabres vers le château et la place de l'église**

Un avant-projet a été réalisé par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier auquel la commune est adhérente pour la compétence dont relèvent ces travaux.

Conformément aux décisions prises par son Comité et aux dispositions régissant les modalités de contribution des membres d'un syndicat, le Syndicat Départemental d'Énergie peut prendre en charge la réalisation de ces travaux. Il informe la commune qu'il en résultera une incidence sur la prochaine cotisation demandée à la Commune, selon le plan de financement prévisionnel.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :**

- d'approuver l'avant-projet des travaux désignés ci-dessus, présenté par Monsieur le Maire.

## TRAVAUX PLACE DU MARCHÉ COUVERT

Présentation des devis de la SARL DESMOULES POSE :

### a) Travaux vers le terrain de boules :

- Fourniture et pose d'une bordure + lisse béton et arceaux de sécurité sur 2 côtés du terrain de boules centrale : 3 493.00 € HT / 698.60 € TVA / 4 191.60 € TTC
- Fourniture et pose d'arceaux : 568.00 € HT / 113.60 € TVA / 681.60 € TTC

### b) Pose de clôture béton mitoyenne

- Fourniture et pose d'une clôture béton mitoyenne : 1 424.20 HT / 284.84 TVA / 1 709.04 TTC

### c) Fourniture et pose d'un portail pivotant

- Fourniture et pose d'un portail pivotant et arceaux de protection devant le marché et mur préfabriqué : 1 696.75 € HT / 339.35 € TVA / 2 036.10 € TTC
- Fourniture et pose d'arceaux de protection situé devant le marché et le mur préfabriqué : 2 295.00 € HT / 459.00 € TVA / 2 754.00 € TTC

## CITY STADE

Présentation d'un devis de la SARL Websilor « Fabrique à Filets » :

Installation d'un filet pare – ballon au city stade / 634.98 HT € / 127.00 € TVA / 761.98 € TTC

## ADRESSAGE COMMUNAL

Monsieur le Maire remercie l'ensemble de la commission pour le travail effectué dernièrement sur le programme d'adressage.

Présentation du devis de la SARL GTR :

Fournitures, pose de plaques de rue et numéros de maisons : 13 179.00 € HT / 2 635.80 € TVA / 15 814.80 € TTC

## CREATION D'AIRES DE PIQUE NIQUE

Présentation de deux devis - Aménagement de la place « Route de Vaumas :

AL PAYSAGES – DOMPIERRE SUR BESBRE /	15 640.00 HT et	18 768.00 TTC
SCEA Les Jardins de Delphine – DOMPIERRE SUR BESBRE /	6 413.00 HT et	7 687.60 TTC

## INFORMATIONS

- a) Situation comptable par opération :

## Investissement

### DEPENSES

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
314	MARCHE COUVERT	89 365,00	0,00	89 365,00
316	ACQUISITION PROPRIÉTÉ ADMART	13 538,00	0,00	13 538,00
319	RÉFECTION DU PIGNON NORD DES VESTIAIRES	10 703,00	3 422,76	7 280,24
325	VOIRIE 2020	955,00	0,00	955,00
331	ACHAT TERRAIN	58 940,00	0,00	58 940,00
332	CHEMIN DES ÉCOLIERS	2 970,00	2 969,04	0,96
333	ACHAT D'UN VEHICULE COMMUNAL	14 484,00	14 483,96	0,04
334	ADRESSAGE COMMUNAL	20 196,00	4 374,00	15 822,00
335	AMENAGEMENT D'UN POINT MULTI-SERVICES	351 484,00	0,00	351 484,00
336	ACCESSIBILITE PMR BATIMENTS COMMUNAUX	37 440,00	3 581,95	33 858,05
337	CREATION AIRES DE PIQUE-NIQUE	13 734,00	1 821,12	11 912,88
338	AMENAGEMENT DU SECRETARIAT DE MAIRIE	5 200,00	5 161,04	38,96
339	STELE JARDIN DU SOUVENIR	1 810,00	0,00	1 810,00
340	AMENDES DE POLICE SIGNALETIQUE VERTICALE	1 041,00	1 041,00	0,00
341	DESHERBEUR MECANIQUE /BALAYEUSE	2 184,00	2 184,00	0,00
342	REHABILITATION DU SOL DE L'ECOLE PRIMAIR	4 440,00	4 439,33	0,67
	<b>Total :</b>	<b>628 484,00</b>	<b>43 478,20</b>	<b>585 005,80</b>

### RECETTES

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
314	MARCHE COUVERT	32 826,00	0,00	-32 826,00
333	ACHAT D'UN VEHICULE COMMUNAL	6 644,00	1 944,00	-4 700,00
334	ADRESSAGE COMMUNAL	13 465,00	0,00	-13 465,00
335	AMENAGEMENT D'UN POINT MULTI-SERVICES	218 764,00	0,00	- 218 764,00
336	ACCESSIBILITE PMR BATIMENTS COMMUNAUX	24 960,00	0,00	-24 960,00
337	CREATION AIRES DE PIQUE-NIQUE	6 400,00	0,00	-6 400,00
338	AMENAGEMENT DU SECRETARIAT DE MAIRIE	1 238,00	371,00	- 867,00
	<b>Total :</b>	<b>304 297,00</b>	<b>2 315,00</b>	<b>- 301 982,00</b>

333 : 5 000 € demande de versement en cours (Conseil Départemental)

334 : ouverture de travaux DETR (aide de l'état) et demande de versement de l'acompte en cours

336 : ouverture de travaux DETR et demande de versement de l'acompte en cours

338 : demande de versement en cours DETR + Conseil Régional (867 + 1591 = 2458 (80 %))

b) Pose de bordures en « bateau » **côté école maternelle et côté cantine sont prévus pendant les vacances scolaires d'automne** pour un montant de 2 168.50 € HT et 2 602.20 € TTC.

c) **Commission de la communication** : Karine informe le conseil municipal de l'avancement du bulletin municipal 2022.

- d) Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la **réunion des Maires** du 23 septembre 2021 à MOULINS. Les points suivants ont été abordés :
- la structuration de l'offre de santé dans l'Allier
  - le droit à la formation des élus
  - les règles à suivre en cas de démission des maires et adjoints et de réélection des'adjoints en cours de mandat
  - la planification de l'urbanisme et la lutte contre l'artificialisation des sols
  - les subventions de l'Etat, DETR-DSIL
- e) Le départ pour la **cérémonie du 11 novembre** se fera à 10 h 40 à la Mairie et le rassemblement à 11 h 00 au monument aux morts en présence de l'harmonie des enfants de la Besbre de DOMPIERRE SUR BESBRE.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le **Jeudi 18 novembre 2021 à 19 h 30**